



# Diplôme d'Université

## Violences sexuelles et psychotraumatologie

Il n'existe aucun diplôme équivalent. Ceux qui concernent les violences sexuelles, la prise en charge des victimes et le psychotraumatisme sont rares. Les enseignements associent les domaines de la psychologie, de la psychiatrie et de la médecine légale, la pratique clinique et la recherche. L'équipe pédagogique s'adosse au Centre régional de psychotraumatologie et au CRIAVS CVL.

### Objectifs

- ▶ Diplôme centré sur les violences sexuelles (phénomène de société générant des réactions sociales et politiques considérables), avec une place importante pour la clinique et la prise en charge des victimes (pour lesquelles la demande de formation à la prise en charge est importante, notamment dans le champ du psychotraumatisme). La question des auteurs sera également prise en compte.

### Conditions d'admission

- ▶ La candidature doit être déposée en ligne (prévoir un CV et une lettre de motivation).

**CANDIDATURE  
EN LIGNE**

[www.formation-continue.univ-tours.fr](http://www.formation-continue.univ-tours.fr)

### Publics visés

- ▶ Médecins, psychologues, magistrats, avocats, éducateurs, assistants sociaux, infirmiers, policiers, gendarmes et plus globalement tous professionnels des domaines de la santé, du social, de la justice et du ministère de l'intérieur et des armées.

### Validation

Le contrôle des connaissances comprend :

- ▶ Une présence active aux sessions
- ▶ Un contrôle continu
- ▶ La soutenance d'un mémoire devant un jury

5 sessions de 14 heures  
70 heures au total  
Groupe de 30 personnes maximum

Lieux de formation :  
UFR Arts et Sciences Humaines  
UFR de Médecine

Formation de janvier à juin 2021

Renseignements et inscriptions : Mylène SENAMAUD au 02.47.36.81.37

Tarif 2020/2021 : 1 300 € <sup>(1)</sup> nets

<sup>(1)</sup> Il existe un tarif pour les particuliers autofinçant leur formation.



# Programme de la formation

## ► Session 1 : Médecine légale, évaluation médico-judiciaire

- Parcours de la plainte
- Certificat médical initial et attestation clinique
- Secret professionnel et signalement des victimes de violences
- Rôle de la médecine légale
- Expertise psychiatrique d'une VVS
- Expertise psychiatrique d'un AVS

## ► Session 2 : Clinique des auteurs des violences sexuelles

- Représentations sociales des auteurs (AVS)
- Définition et épidémiologie des violences sexuelles
- Approche clinique des violences sexuelles (éclairage du passage à l'acte et des facteurs favorisants)
- Types des violences sexuelles commises (sur mineurs, majeurs commises par des mineurs, des femmes, des personnes âgées...)
- Thérapeutiques

## ► Session 3 : Clinique des victimes de violences sexuelles

- Violences sexuelles, quelle définition et quelle fréquence ?
- Les troubles post-traumatiques, est-ce fréquent ?
- Violences sexuelles intra- et extra-familiales
- Violences sexuelles de l'enfant, de l'adolescent, de l'adulte

- Spécificités de la clinique post-traumatique
- Violences sexuelles et suicidalité
- Troubles neurofonctionnels
- Psychométrie, que mesure-t-on ?

## ► Session 4 : Considérations transdisciplinaires

- Evolution sociétale pouvant favoriser l'émergence des violences sexuelles
- Base de droit pénal, procédure pénale, organisation du système judiciaire
- Cadre juridique pour les auteurs et les victimes (majeurs et mineurs)
- Organisation des soins pénalement ordonnés
- Politique de prévention des violences sexuelles (auteurs et victimes)
- Les associations d'accueil des victimes

## ► Session 5 : Thérapeutiques (prise en charge des victimes)

- Organisation des soins en psychotraumatologie : qui intervient dans la prise en charge et quand ?
- Psychothérapie EMDR : quand, comment, auprès de qui ?
- Psychothérapie hypnose : quand, comment, auprès de qui ?
- Psychothérapies d'exposition : quand, comment, auprès de qui ?
- Thérapies médicamenteuses
- Thérapies par neurostimulation
- Recommandations de bonnes pratiques

## INTERVENANTS

### ► Responsables pédagogiques :

- **Robert COURTOIS**, Maître de conférences à l'Université de Tours (Psychologie), Praticien Hospitalier au CHRU de Tours, Responsable du CRIAVS
- **Wissam EL HAGE**, Professeur à l'université de Tours (Psychiatrie), Psychiatre au CHRU de Tours
- **Pauline SAINT-MARTIN**, Professeur à l'université de Tours (Médecine légale), Praticien Hospitalier au CHRU de Tours

### ► Intervenants :

- **François FOURMENT**, Professeur à l'université de Tours (Droit Pénal)
- **Laurine EGRETEAU**, Psychiatre et Médecin légiste au Centre régional de psychotraumatologie - CHRU de Tours
- **Alexis VANCAPPEL**, **Héloïse HUMEAU**, **Stéphanie DUPONT**, **Valérie GEAY**, Psychologues, Centre régional de psychotraumatologie - CHRU de Tours
- **Camille REROLLE**, Maître de conférences à l'université de Tours (Médecine légale), Praticien Hospitalier - CHRU de Tours
- **Ingrid BERTSCH**, **Céline LAMBALLAIS**, Psychologues, CRIAVS Centre-Val de Loire - CHRU de Tours
- **Catherine POTARD**, Maître de conférences à l'université d'Angers (Psychologie), CRIAVS Centre-Val de Loire - CHRU de Tours

- **Jacques-Edouard ANDRAULT**, Vice-procureur de la République au Tribunal Judiciaire de Tours

- **Catherine BATONNEAU**, Vice-présidente chargée de l'application des peines au Tribunal Judiciaire de Tours

- **Nadine LORIN**, Déléguée départementale aux Droits des Femmes et à l'Égalité, Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS Préfecture Indre-et-Loire)

- **Marie-Paule CARREY-LEBAS**, Directrice à France Victimes 37

- **Cécile BARDET**, Directrice à ACJET 37 (Association de contrôle judiciaire et d'enquêtes de Tours)

- **Céline JAMENOT**, Psychologue, CIDFF (Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles)

- **Aurore PERAS**, Psychologue, Institut Médico-légal - CHRU de Tours

- **Noémie LAHMIDINI**, Assistante sociale du CAVAS - CHRU de Tours

- **Éveline FREMONT**, Directrice territoriale de la protection judiciaire de la jeunesse Touraine-Berry

- **Olivier TREMINE**, Directeur du Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation d'Indre-et-Loire

## Service de Formation Continue

60 rue du Plat d'Étain - BP 12050  
37020 TOURS Cedex 1

formation-continue@univ-tours.fr

Tél. : 02 47 36 81 31

Informations mises à jour le 9 juillet 2020 et susceptibles d'évolutions. Les tarifs s'appliquent à l'année universitaire 2020-2021. Vous pouvez consulter les Conditions Générales de Vente sur le site Internet de la formation continue.

[www.formation-continue.univ-tours.fr](http://www.formation-continue.univ-tours.fr)

